CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 28536 18 mai 1903, 7¼ h. p. **Classe 64**

C. COULERU-MEURI, Chaux-de-Fonds (Suisse).

Montre à marche de longue durée.

Une forme d'exécution de la montre objet de l'invention, sans la boîte, est représentée au dessin ci-joint, donné à titre d'exemple et dans lequel:

Les fig. 1 et 2 sont des vues, en plan, de chaque face du mouvement;

La fig. 3 est une élévation de la fig. 1;

La fig. 4 est une coupe suivant la ligne *y-y* de la fig. 1.

Elle comporte un barillet *B*, dont le plus grand diamètre est au moins égal aux ¾ du plus grand diamètre du mouvement de la montre; il pivote sur un tenon *T* fixé sur la platine *P* excentriquement au centre de celle-ci du côté opposé au cadran et est maintenu par une plaque-bride *A* fixée par deux vis *v* v^1 et deux piliers *s* s^1 sur ladite platine *P*.

La bonde dentée *b* du barillet engrène avec la roue de grande moyenne *M* par l'intermédiaire du pignon et roue dits de huitaine, *h-H*; la roue de grande moyenne pivote au centre du mouvement et commande la roue d'échappement *E* par l'intermédiaire des pignons et roues *m N n C* et *c*.

La denture de la bonde *b* est placée dans une creusure *g* de la platine *P* de façon à ne pas gêner au développement du ressort placé dans l'intérieur du tambour de barillet *B* tout en permettant son engrenage avec le pignon *h*.

L'encliquetage du barillet est constitué par le cliquet 21 avec ressort 22. Le mécanisme de remontoir comporte un levier doublement coudé 1 pivotant en 2 sur la platine *P*; il est muni en 3 d'un tenon pénétrant dans une gorge 4 de la tige de remontoir *t*. L'une de ses extrémités recourbée, 5, est engagée dans une entrée 6 d'un disque 7 pivotant en 8 et muni en 9 d'un doigt pénétrant dans la gorge 10 du pignon-coulant 11, tandis que dans son autre extrémité, 20, est pratiquée une encoche dans lequel peut venir s'engager un pied 19 fixé sur un ressort 17 logé dans une creusure 18 de la platine *P*. Vers ladite extrémité 20, le levier 1 possède une partie en plan incliné *u*.

Un ressort 12, fixé en 13, sous le disque 7, agit contre un pied 14 de celui-ci, de façon à tendre continuellement à assurer le contact du pignon-coulant 11 avec la roue de couronne 15 qui engrène directement dans la denture 16 du barillet *B*.

La position des organes représentée en fig. 1 correspond au remontoir de barillet, le pignon-coulant étant en contact avec la roue de couronne 15.